Le label Cit'ergie

Cit'ergie est le dispositif destiné aux communes et intercommunalités qui s’engagent dans une amélioration continue de leur politique énergie durable en cohérence avec des objectifs climatiques ambitieux. Il permet la construction et l’amélioration du programme d’actions en appui d’un Plan climat énergie territorial (PCET), de l’engagement dans la Convention des maires, ou du renforcement du volet énergie-climat d’un Agenda 21.

Un label en trois niveaux récompense pour quatre ans cet engagement.

Plus d'informations sur le site de Cit'ergie

La Commission nationale du label Cit’ergie a octroyé le label Cit’ergie à la Ville de Lorient en 2015, pour la qualité de sa politique énergie climat. **La Ville est passée au label Cit'ergie Gold depuis décembre 2020.** Lire l'article paru dans Lorient Mag de février 2021.

Cit'ergie à Lorient

La Ville de Lorient a un long historique d’actions innovantes et efficaces de maîtrise des consommations d’énergie et de diminution des émissions de gaz à effet de serre. Son action repose sur une volonté

politique d’innovation et sur un ensemble de services opérationnels rapidement (maîtrise des enjeux techniques, capacité à faire en régie). La démarche Cit’ergie permet l’analyse des points faibles et des points forts de la politique énergie/climat menée jusqu’à présent.

Présentation du dispositif Cit'ergie par l'Ademe PRÉSENTATION DE CIT'ERGIE

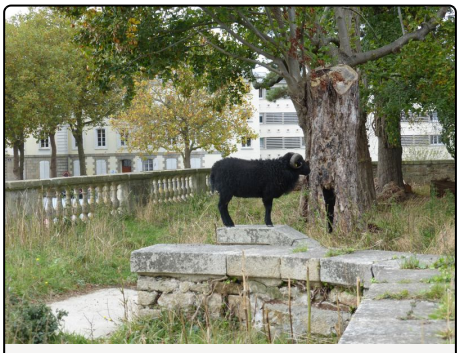

Développement territorial Primée "capitale française de la biodiversité", catégorie ville moyenne en 2013, par l'association Natureparif pour la qualité de son Plan local d'urbanisme et de ses programmes d'éducation à l'environnement, Lorient se mobilise en faveur du maintien d'une biodiversité, qui sera mise à mal par le réchauffement climatique. Entretien de l'Enclos du port par des chèvres

Approvisionnement en énergie, eau, et assainissement À la

suite de l'étude du gisement local, la Ville a développé une filière basée sur la valorisation du bois d'élagage à l'échelle du pays Lorientais qui permet de satisfaire 20 % des besoins en chaleur de ses équipements (10 % supplémentaires sont assurés par des chaudières bois granulé). Cette filière a été mise en place à partir du milieu des années 2000 et est aujourd'hui une référence au niveau national.

Dossier sur les éco-gestes, paru dans Lorient Mag de février 2017

LIRE LE DOSSIER

Patrimoine de la collectivité

Une première installation photovoltaïque en autoconsommation, conçue et posée en régie, a été mise en service en 2014: 15kWc pour 120m² de panneaux installés sur une école. La ville de Lorient a attribué 5% de sa consommation d'électricité "bâtiments" (10 bâtiments scolaires) dans le cadre d'un marché demandant explicitement de l'électricité renouvelable avec "critères d'additionalité", respectant le pacte électrique breton (actions de limitation du caractère de péninsule

Organisation interne

Pour répondre aux nombreuses crises alimentaires de la fin des années quatre-vingt-dix, la collectivité Ville de Lorient a mis en place progressivement dès 1999 une politique d'achat volontariste favorisant les filières qualité (agriculture biologique, labels rouges, filière LIN, poisson frais,...) faisant d'elle une référence en matière de restauration sociale.

électrique de la Bretagne). La coopérative ENERCOOP est attributaire du MAPA pour l'année 2015.

Communication et coopération

Plus d'un enfant lorientais sur deux bénéficie aujourd'hui d'une action d'éducation à l'environnement dans le cadre de sa scolarité maternelle et élémentaire. Ce taux est encore plus élevé si l'on intègre les formations aux modes doux (école du vélo par exemple). La sensibilisation est également proposée aux adultes, avec de nombreuses manifestations qui rythment l'année, "le Jour de la nuit", "la Fête de la science", des cycles de conférences sur l'évolution des prix de l'énergie, etc.

Mobilité

Lorient est l'une des premières villes françaises à s'être engagée dans une politique de généralisation de ses quartiers en zone 30. Après une expérimentation de ce concept, la municipalité a voté son extension à la totalité du territoire. Depuis la fin 2009, tous les quartiers de la ville sont donc aménagés en "quartiers tranquilles".